



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL DU 14 MARS 2026

*Toute procuration doit être adressée par e-mail à votes@ffbs.fr au plus tard le 14 mars 2026 à 9h
ou remise en mains propres sur le lieu de l'assemblée au référent du siège fédéral avant 10h.*

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Président du Club :

Numéro d'affiliation FFBS :

Déclare donner procuration au Club :

Numéro d'affiliation FFBS :

Pour voter au nom et pour le compte de mon club dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire de la FFBS du 14 mars 2026.

Je déclare être informé que le vote sera possible, par voie électronique uniquement, à partir du 3 mars 2026 et prendra fin le 14 mars 2026 après délibération de l'Assemblée.

J'atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'article 27 du règlement intérieur fédéral relatives aux modalités de vote.

Représentant légal (disposant du droit de vote) :

Fait à

Le

Signature

NB : Toute procuration irrégulière ou incomplète ne sera pas prise en compte.